



Trop perçu prestation familiale de la CAF

Par **Declemy jane**, le **02/08/2017** à **12:05**

bonjour

je souhaite solliciter votre aide pour un gros soucis avec ma CAF qui me réclame un trop perçu de perçue 3000E en effet toutes mes actualisation déclaration trimestriels ont été faites en temps et en heures en ayant bien mis ce que je percevais en salaire ainsi que en chômage et autres prestations familial des que j'avais un changement de situation reprise de travail fin de contrat et autres je faisais systématiquement mes changement le jours même et aujourd'hui on me réclame de l'argent que j'aurais perçus en trop comment faire pour régler ce soucis au plus vite ? merci de vos réponses

Par **youris**, le **02/08/2017** à **13:27**

bonjour,

même si l'erreur provient de la caf, vous devez rembourser ce trop perçu mais la caf devrait vous accorder un échéancier.

je vous conseille de vous rendre dans leurs bureaux pour avoir une explication.

dans chaque caf, il existe un médiateur que vous pouvez solliciter.

salutations

Par **Declemy jane**, le **03/08/2017** à **18:42**

Bonjour

Merci de votre réponse à laquelle je m'attendais un peu il fait que j'attende de recevoir le courrier stipulant la dette et à partir de la reprendre rdv afin de demander une échéance ou une réduction car je ne suis pas en tort merci de votre réponse

Cordialement

Par **DRH juriste**, le **04/08/2017** à **15:22**

Bonjour,

Vous avez aussi intérêt à vérifier si la dette que vous a annoncée la CAF est réellement justifiée. Il y a parfois des erreurs de la CAF, qu'elle peut reconnaître suite à une contestation

(si elle a commis une erreur).
Bien cordialement.